

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 45 (2018)

DOI: 10.11588/fr.2018.0.70124

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

# Miszellen

PATRICK CORBET

## À PROPOS DU SCHISME DE 1159: LA PARENTÉ BLÉSO-CHAMPENOISE DE L'ANTIPAPE VICTOR IV<sup>1</sup>

Un aspect singulier de l'histoire du schisme de 1159 réside dans l'appui que le comte de Champagne Henri le Libéral (1152–1181) prêta à l'antipape Victor IV. Si les princes français confrontés à ce conflit eurent des phases d'hésitation entre les candidats au trône pontifical, aucun autre que le comte thibaudien ne resta aussi défavorable à Alexandre III<sup>2</sup>. L'ambiguïté de son comportement est patente en septembre 1162 lors de l'entrevue de Saint-Jean de Losne, piège tendu par Frédéric Barberousse au cardinal Bandinelli qu'il entendait écarter<sup>3</sup>. Plus tard, même au cours d'un temps d'apaisement, le comte refusa de rencontrer Alexandre III résidant à Sens, aux portes même de sa principauté<sup>4</sup>.

Comment expliquer cette attitude? Les sources fournissent une réponse: des liens de parenté unissaient Henri le Libéral et Victor IV. La »Chronique de Vézelay«, décrivant les événements de 1162, désigne, parmi un groupe d'envoyés de Frédéric Barberousse, le *comes Henricus, qui propter affinitatem cognationis partibus omnino favebat Victoris scismatici*<sup>5</sup>. Vers la même époque, l'antipape, s'adressant au roi de France Louis VII remarié avec la sœur du Libéral,

- 1 Ces pages doivent beaucoup à des discussions approfondies avec le Professeur Michel Bur, maître des études thibaudiennes, que je remercie vivement.
- 2 Sur le schisme, excellente présentation de Rolf GROSSE, *Du royaume franc aux origines de la France et de l'Allemagne, 800–1214*, Lille 2014, p. 91–97 (et bibliographie très complète, p. 242–245). Voir spécialement Willibald MADERTONER, *Die zwiespältige Papstwahl des Jahres 1159*, Diss. phil., Vienne 1978 et Johannes LAUDAGE, *Alexander III. und Friedrich Barbarossa*, Vienne 1997. Christiane LAUDAGE, *Kampf um den Stuhl Petri. Die Geschichte der Gegenpäpste*, Fribourg, Bâle, Vienne 2012, p. 114 et ss., a l'intérêt de mettre l'accent sur Victor IV et ses successeurs antipapes.
- 3 Mises au point de Walter HEINEMEYER, *Die Verhandlungen an der Saône im Jahre 1162*, dans: *Deutsches Archiv* 20 (1964), p. 155–189 et Franz Josef SCHMALE, *Friedrich I. und Ludwig VII. im Sommer des Jahres 1162*, dans: *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte* 31 (1968), p. 315–368. Récit par Patrick DEMOUY, *La guerre des deux Henri: Henri de France, archevêque de Reims, Henri le Libéral, comte de Champagne*, dans: *Mémoires de la Société Académique de l'Aube* 140 (2016), p. 529–537 (p. 532–533: »Le jeu trouble du comte Henri«). Sur la position des ducs de Bourgogne, pro-alexandrins (de même que le comte de Flandre), Jean RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1954, p. 156, 159–160.
- 4 Indication d'Henri d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. 3 (1152–1181), Paris 1861, p. 45.
- 5 Hugues le Poitevin, *Historia Vizeliacensis*, dans: *Monumenta Vizeliacensia*, éd. Robert B. C. HUYGENS, Turnhout 1976 (*Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis*, 42), p. 526, lignes 559–560.

Adèle de Champagne, alléguait entre eux une consanguinité créée par cette union<sup>6</sup>. *Cognatio, consanguinitas*<sup>7</sup>: il y avait parenté entre Octavien-Victor IV et le Thibaudien. Mais selon quel cheminement et à quel degré? Jusqu'à présent, une hypothèse a prévalu: la relation passait par Mathilde de Carinthie, la mère du Libéral.

### Une parenté par Mathilde de Carinthie et les Frangipani?

Dès 1861, Henri d'Arbois de Jubainville s'arrêtait à cette possibilité<sup>8</sup>. Il fut largement suivi, souvent sur un mode plus affirmatif<sup>9</sup>. Pareille interprétation s'explique: la mère du comte Henri, épouse du comte Thibaud II, était née dans une grande famille germanique, les Spanheim, d'origine rhénane, mais devenus ducs de Carinthie vers 1120 et évidemment tournés, de par la localisation de leur zone de domination, vers l'Italie et ses milieux aristocratiques<sup>10</sup>.

Aubri de Troisfontaines, dans sa «Chronique universelle», renforce l'hypothèse. Il évoque par deux fois le mariage de Thibaud II de Champagne avec Mathilde. La première, relative à l'année 1126, concerne les circonstances de l'union: *Domnus Norbertus Premonstratensis ordinis institutor missus est ad partes Alemannorum a comite Campanie Theobaldo ad accipiendam et deducendam sibi uxorem, filiam cujusdam Ingelberti nobilis marchionis Foroiuliensis; et fratres eiusdem Ingelberti erant episcopus Ratisbonensis et archiepiscopus Coloniensis Fridericus*. Puis, abordant plus loin l'année 1150, il indique: *Nobilis comitissa Mathildis Campaniensis et uxor Renaldi comitis Nivernensis et comitissa Montis Veteris iuxta Coloniam et mater illorum Romanorum, qui Froiepain dicuntur, sorores fuerunt superioris archiepiscopi Coloniensis Frederici*<sup>11</sup>.

Mathilde de Carinthie aurait donc eu trois soeurs: la comtesse de Nevers Ide, une comtesse de *Vetus Mons*, c'est-à-dire de Berg près de Cologne, et enfin une fille mariée dans la famille romaine des Frangipani. De toutes, Frédéric de Schwarzenburg, archevêque de Cologne de 1100 à 1131 serait l'oncle (*s. a.* 1126) ou le frère (*s. a.* 1150). C'est la mention des Frangipani qui semble décisive. Elle rend vraisemblable le passage par Mathilde de la relation de parenté: un rapport s'imagine aisément entre la famille italienne de Victor IV, les Monticelli, et le clan romain bien connu.

- 6 Lettre de Victor IV à Louis VII (11 février 1161), éd. BOUQUET, RHGF XVI, p. 25–26: il le salue *pro antiqua dilectione [...] et pro consanguinitate, quae per dilectissimam nobis uxorem tuam inter nos [...] nuper contracta feliciter existit*. Le remariage avait eu lieu le 13 novembre 1160.
- 7 Sur ce dernier terme, Klaus SCHREINER, «Consanguinitas», «Verwandschaft» als Strukturprinzip religiöser Gemeinschafts- und Verfassungsbildung in Kirche und Mönchtum des Mittelalters, dans: Irene CRUSIUS (dir.), Beiträge zu Geschichte und Struktur der mittelalterlichen Germania Sacra, Göttingen 1989, p. 176–305, ainsi que Franck ROUMY, El nacimiento de la noción canonica de consanguinitas y su recepcion en el derecho civil, dans: Artificios pasados. Nociones del derecho medieval, p. 181–208, [https://e-archivo.uc3m.es/bitstream/handle/10016/24514/artificios\\_hd51\\_2017.pdf](https://e-archivo.uc3m.es/bitstream/handle/10016/24514/artificios_hd51_2017.pdf) (29/03/2018) et ID., la naissance de la notion canonique de «consanguinitas» et sa réception dans le droit civil, dans: Maaike VAN DER LUGT, Charles DE MIRAMON (dir.), L'hérédité entre Moyen Âge et époque moderne, Florence 2008, p. 41–66.
- 8 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Histoire (voir n. 4), p. 47 n. 1. Citant la Chronique de Vézelay, il écrit: «l'antipape Victor était sans doute parent d'Henri par Mathilde de Carinthie, mère de ce prince.» Déjà BOUQUET XVI, p. 26 n. 6.
- 9 Par exemple en dernier lieu: Theodor EVERGATES, Henry the Liberal, count of Champagne (1127–1181), Philadelphie 2016, p. 71: «[Henry] favored Victor, who was related to his mother, countess Mathilda.»
- 10 Sur les Spanheim: Johannes MÖRSCH, Genealogie der Grafen von Sponheim, dans: Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte 13 (1987), p. 63–179.
- 11 Aubri de Trois-Fontaines, Chronique, éd. Paul SCHEFFER-BOICORST, dans: MGH. SS XXIII, p. 826, 840.

Le témoignage du cistercien, qui écrit vers 1236–1239, offre, on l'a vu, une contradiction, relative à l'archevêque de Cologne présenté à des places différentes comme frère et oncle de Mathilde. Mais la plupart des autres données sont sûres: le rôle de saint Norbert dans le mariage de Thibaud II, la naissance de l'épousée dans la famille d'Engelbert de Spanheim et d'un évêque de Ratisbonne, l'existence des deux soeurs »françaises« Mathilde et Ide (celle-ci en fait épouse de Guillaume III de Nevers). Par là-même, les autres indications sont au moins crédibles, comme l'historiographie d'Outre-Rhin l'a admis<sup>12</sup>.

Toutefois, la recherche récente ne plaide plus en faveur de leur véracité. Des travaux menés, sinon directement sur la question étudiée, du moins en lien avec celle-ci, fragilisent les affirmations. Ainsi a été contestée la parenté de l'archevêque de Cologne avec les Spanheim, parenté qui semble le pivot du système du chroniqueur<sup>13</sup>. D'autres points sèment le doute. Les spécialistes de la Carinthie du XII<sup>e</sup> siècle ne repèrent aucun témoignage établissant l'existence de soeurs de Mathilde de Champagne et d'Ide de Nevers<sup>14</sup>. Par ailleurs, les Frangipani, dans les sources desquels une princesse allemande n'apparaît jamais<sup>15</sup>, sont connus pour avoir été du camp d'Alexandre III dans le schisme pontifical<sup>16</sup>. Pourquoi le comte de Champagne aurait-il soutenu Victor IV si les cousins romains de celui-ci, également parents, avaient pris parti contre lui? En France même, en vertu de l'hypothèse carinthienne, une autre maison féodale aurait dû se retrouver au sein des Victorins: les comtes de Nevers, identiquement alliés par le sang aux Spanheim. Or, rien de tel, et le silence des sources ne peut être invoqué: les pires ennemis des comtes nivernais, les moines de Vézelay, étaient passionnément pro-alexandrins. Accabler les Nevers en les qualifiant de schismatiques leur aurait plus que convenu.

Voilà pourquoi une solution différente doit être envisagée. À portée des érudits étudiant cette question, elle semble avoir échappé en raison de l'origine géographique lointaine, en tout cas extérieure au triangle France capétienne-Germanie-Italie, de la documentation à utiliser et d'une prise de position trop péremptoire d'un éditeur de textes.

### Les textes anglo-normands

Un emboîtement d'affirmations permet de dresser cette démonstration. Tout part des événements du schisme de 1159. Une lettre d'Arnoul de Lisieux, datable de mai à juillet 1160, signale que Victor IV bénéficiait en Angleterre de soutiens épiscopaux et que ces évêques étaient des

12 Cf. Gerd WUNDER, *Die Verwandtschaft des Erzbischofs Friedrich I. von Köln. Ein Beitrag zur abendländischen Verflechtung des Hochadels im Mittelalter*, dans: *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein* 166 (1964), p. 25–54 (voir surtout p. 31–32 et 48 et ss.), dernière analyse précise du problème. L'historien admet la possibilité de la parenté entre Henri le Libéral et l'antipape par Mathilde en dépit des confusions possibles chez Aubri entre les générations.

13 Voir la notice »Fridericus (I)« du *Nouveau Gams: Stefan WEINFURTER, Colonia (Köln)*, dans: *Series episcoporum ecclesiae catholicae occidentalis ab initio usque ad annum MCXCVIII, Series V: Germania, t. 1: Archiepiscopatus Coloniensis*, éd. ID., Odilo ENGELS, Stuttgart 1982, p. 29 n. 281a. S'appuyant sur les travaux de C. Mohr sur les archives de Oberaltaich, le rédacteur écrit: »Consanguinitatis quae asserebatur cum Spanheimensibus deest omne testimonium certum.«

14 Bibliographie dans Patrick CORBET, *Henri de Carinthie, évêque de Troyes (1145–1169). Un Cistercien entre France et Empire*, dans: *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (2013), p. 469–488, ici p. 478 n. 30. Cet article entend notamment montrer que l'évêque Henri de Carinthie n'était pas un frère, mais un cousin de la comtesse Mathilde.

15 Cf. WUNDER, *Verwandtschaft* (voir n. 12), p. 49.

16 Matthias THUMSER, *Die Frangipane. Abriss der Geschichte einer Adelsfamilie im hochmittelalterlichen Rom*, dans: *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 71 (1991), p. 106–163, ici p. 133 et ss.; Jürgen PETERSOHN, *Kaisertum und Rom im spätsalischer und staufischer Zeit*, Hanovre 2010 (MGH. Schriften, 62), p. 188, 203–204.

parents de celui-ci: *qui se scismatico illi dicunt ob cognatione coniunctos*<sup>17</sup>. Or, une lettre contemporaine de Jean de Salisbury identifie Henri, évêque de Winchester (1129–1171), et son neveu Hugues du Puiset, évêque de Durham (1153–1195), comme des partisans de l'antipape<sup>18</sup>. Réunir ces deux informations est tentant: les deux prélats cités seraient, non seulement des sectateurs de Victor IV, mais aussi des apparentés à celui-ci.

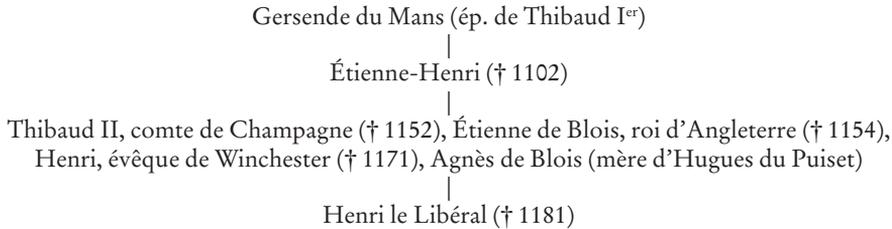
L'«*Historia pontificalis*» du même Jean de Salisbury (ca 1163–1164) vient éliminer le doute en évoquant les antipapes successifs du schisme, cités sous leur nom d'origine<sup>19</sup>: *Eis tamen ad-versabantur quatenus audebant cardinales Octavianus et Guido Cremensis, gloriantes se cognatos esse regis Anglorum, eo quod auia eius Lumbarda fuerit*. Soit trois données: 1° Octavien/Victor IV est parent d'un roi d'Angleterre. 2° Gui de Crème/Pascal III (antipape, 1164–1168) l'est aussi. 3° ils partagent avec ce roi une aïeule dite *Lumbarda*.

Restons-en au cas d'Octavien-Victor IV. Le roi d'Angleterre cité ne peut être qu'Étienne de Blois (1135–1154), qui avait justement pour frère Henri de Winchester<sup>20</sup> et pour neveu Hugues de Durham<sup>21</sup>. La question est de savoir quelle est l'ancêtre commune indiquée? Le terme de *Lumbarda* enlève l'hésitation, car une grande dame de l'aristocratie européenne a très vraisemblablement été ainsi nommée: Gersende du Mans, la comtesse du Maine, fille du comte Herbert Eveille-Chien († avant 1034). Elle fut l'épouse de deux princes: le comte Thibaud I<sup>er</sup> de Blois-Champagne († 1089), puis, après leur séparation vers 1049<sup>22</sup>, le marquis Azzon II d'Este. Or, non seulement ce dernier, mais aussi sa descendance avec Gersende sont identifiés comme lombards et même ainsi qualifiés. Robert Latouche, auteur d'une monographie classique, a pu écrire, en référençant rigoureusement ses affirmations<sup>23</sup>: «*Quelques documents donnent Azzon II d'Este comme vivant sous la loi des Lombards, ainsi que son fils Hugue, ce qui peut expliquer le nom de Langobardus, qui est donné à Hugue V dans quelques notices écrites au Mans.*» *Langobardus/Lumbarda*: tel fils, telle mère. *Lumbarda* n'est pas un qualificatif d'origine géographique, mais une manière de nommer Gersende du Mans à la suite de son remariage italien.

- 17 The letters of Arnulf of Lisieux, ed. Frank BARLOW, Londres 1939 (Camden Society. Third series, 61), n° 28 (1161), p. 43. Sur cette source, Carolyn Poling SCHRIEBER, *The dilemma of Arnulf of Lisieux. New ideas versus old ideals*, Blomington (Indianapolis) e. a. 1990.
- 18 The letters of John of Salisbury, t. 1: The early letters (1153–1161), éd. W. J. MILLOR, Harold Edgeworth BUTLER, Christopher Nugent Lawrence BROOKE, Oxford 1986 (Oxford medieval texts), n° 124, p. 215: *Wintoniensis et Dunelmensi, ut aiunt, si Octavianus palam auderent pro uoto suffragari, libenter cederent in partem eius*.
- 19 John of Salisbury's memoirs of the papal court, éd. Marjorie CHIBNALL, Londres e. a. 1956 (Nelson's medieval texts), c. XVIII, p. 45. Le chapitre en question concerne des événements de l'année 1148.
- 20 Lena VOSS, *Heinrich von Blois, Bischof von Winchester, 1129–1171*, Berlin 1932 (qui n'aborde pas la question ici traitée). Voir aussi, récemment: Neil STRATFORD, *Un grand clunisien, Henri de Blois*, dans: ID. (dir.), *Cluny 910–2010. Onze siècles de rayonnement*, Paris 2010, p. 238–245 et Christian HECK, *Liturgie et récits des origines dans l'art roman: les plaques émaillées d'Henri de Blois*, dans: *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (2014), p. 257–285.
- 21 Fils d'Agnès de Blois et d'Hugues III du Puiset († 1132), évêque de Durham (1153–1195). Geoffrey V. SCAMMEL, *Hugh du Puiset, Bishop of Durham*, Cambridge, New York 1956.
- 22 Pour cause de parenté. Cf. Michel BUR, *La formation du comté de Champagne, v. 950-v. 1150*, Nancy 1977, p. 199, 486. Sur le contexte canonique, Patrick CORBET, *Autour de Burchard de Worms. L'Église allemande et les interdits de parenté, IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Francfort-sur-le-Main 2001, p. 263.
- 23 Robert LATOUCHE, *Histoire du comté du Maine pendant les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris 1910, p. 115–116 n. 8.

## Les descendants de Thibaud I<sup>er</sup> de Blois

Cette identification éclaire l'apparement étudié. Étienne de Blois et les deux évêques anglais sont concernés du fait de l'union de Gersende avec leur grand-père (et arrière-grand-oncle) Thibaud I<sup>er</sup>. Et cette parenté concerne aussi les comtes de Champagne du XII<sup>e</sup> siècle, Thibaud II (1122–1152), frère aîné du roi Étienne, et son fils Henri le Libéral, neveu de ce dernier<sup>24</sup>. Le tout se résume à la filiation suivante, bien connue:



Cette démonstration fut à deux doigts d'être établie, il y a près d'un siècle, par Paul Kehr et Reginald Lane Poole, qui avaient identifié Gersende du Mans et donc ouvert la voie à l'évocation des comtes champenois<sup>25</sup>. De plus, qu'Étienne-Henri ait eu Gersende pour mère avait été spécialement prouvé depuis longtemps<sup>26</sup>. Mais les doutes infondés de Marjorie Chibnall méconnaissant les travaux français dans un appendice à son édition de l'«Historia» de Jean de Salisbury ont fait reculer les érudits des générations suivantes<sup>27</sup>. Qu'apporte cette rectification qui élimine la trop répandue hypothèse carinthienne et qui, soulignons-le sans attendre, implique une très proche parenté entre le prince champenois et le vaincu du schisme?

## La descendance italienne de Gersende du Mans

La remarque de Jean de Salisbury expliquant l'apparement par la grand-mère du roi Étienne (*eo quod avia eius Lumbarda fuerit*) place Gersende dans l'ascendance du cardinal Octavien-Victor IV. Elle oblige à introduire dans celle-ci le marquis Azzon d'Este<sup>28</sup>, car on ne peut imaginer dans ce paysage un enfant de Gersende né d'une autre union. L'utilisation du terme de lombard écarte le doute. Le plus vraisemblable est d'envisager que le couple Azzon-Gersende

24 Par exemple BUR, La formation (voir n. 22), tableau n° 30, p. 308. Cf. aussi Jean GOUGET, Thierry LE HÊTE, Les comtes de Blois et de Champagne et leur descendance agnatique. Généalogie et histoire d'une dynastie féodale, X<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècle, Saint-Sébastien-de-Morsent 2004.

25 Paul F. KEHR, Zur Geschichte Victors IV. (Octavian von Monticelli), dans: Neues Archiv 46 (1926), p. 53–85, ici p. 56 n. 4; repris dans: ID., Ausgewählte Schriften, t. 1, Göttingen 2005 (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen. Philol.-Hist. Klasse, III/250), p. 321–354, ici p. 324 n. 4 (où est cité l'avis exact, sans doute oral, d'A. Hofmeister); Ioannis Saresberiensis Historiae pontificalis quae supersunt, éd. Reginald Lane POOLE, London e. a. 1927, Appendix IV, p. 99–104. Je remercie ma collègue Frédérique Lachaud de m'avoir facilité la consultation de cette édition plus guère utilisée.

26 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Histoire (voir n. 4), t. 1 (Depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup>), Paris 1859, p. 392–393 n. 5.

27 John of Salisbury's memoirs, éd. CHIBNALL (voir n. 19), p. 97–98 (Appendix IV: «Stephen's lombard grandmother»). Voir par exemple PETERSOHN, Kaisertum (voir n. 16), p. 190–191 n. 79.

28 Sur Azzon († 1097), notice du Lexikon des Mittelalters, t. 1, Munich, Zurich 1980, col. 1319, par Hagen KELLER.

eut, à côté de ses deux fils identifiés Foulques et Hugues(-*Langobardus*), un autre enfant, sans doute une fille, et que celle-ci fut mariée à un Monticelli, la famille de l'antipape.

L'hypothèse est-elle compatible avec l'état de la recherche? Celle-ci est représentée par une contribution de Hansmartin Schwarzmaier<sup>29</sup>, qui voit dans cette famille une branche par les femmes des Crescentii, installée anciennement en Sabine et possédant sans doute des racines lombardes<sup>30</sup>. L'ascendance paternelle de Victor IV y est identifiée: son père *Johannes Maledictus*, connu en 1119, son grand-père Otton, comte de Monticelli, signalé entre 1058 et 1109, et son arrière-grand-père Jean, comte en Sabine († 1058), époux de *Davinia*. L'historien allemand souligne qu'on ne connaît ni la mère, ni la grand-mère de l'antipape<sup>31</sup>. Si l'on duplique côté italien le chiffrage de parenté allant de Gersende à Henri le Libéral, soit un 3<sup>e</sup> degré, on pourrait placer cette fille envisagée d'Azzon et de Gersende comme épouse du comte Otton, le grand-père de Victor IV. Soit le schéma suivant, que nous proposons prudemment<sup>32</sup>:

#### Gersende du Mans

Étienne-Henri († 1102)

Thibaud II, comte de Champagne († 1152)

Henri le Libéral, comte de Champagne († 1181)

N, épouse d'Otton, comte de Monticelli

*Johannes maledictus*

Octavien/Victor IV († 1164)

Toutefois, comme la mère de l'antipape n'est pas connue, une autre hypothèse (numérotée II sur notre tableau généalogique) serait de faire de cette fille postulée d'Azzon et Gersende, non plus la grand-mère paternelle, mais la grand-mère maternelle de Victor IV.

#### Gersende du Mans

Étienne-Henri († 1102)

Thibaud II, comte de Champagne († 1152)

Henri le Libéral, comte de Champagne († 1181)

N (mariage inconnu)

L'épouse de *Johannes maledictus*

Octavien/Victor IV († 1164)

Quoi qu'il en soit, il se constate une parenté étroite, en 3/3. Les derniers personnages cités sont qualifiables de cousins issus de germains. Même une troisième hypothèse qui consisterait, versant italien (l'autre, français, étant incontestable), à ne pas exclure, vu la parcimonie des sources, un degré générationnel supplémentaire (ce qui aboutirait à un chiffrage en 3/4), ne modifierait pas la conclusion d'ensemble.

Celle-ci explique qu'après Victor IV, des membres ecclésiastiques de la famille Monticelli ont revendiqué une parenté avec les Capétiens, via les Thibaudiens, du fait du remariage du roi

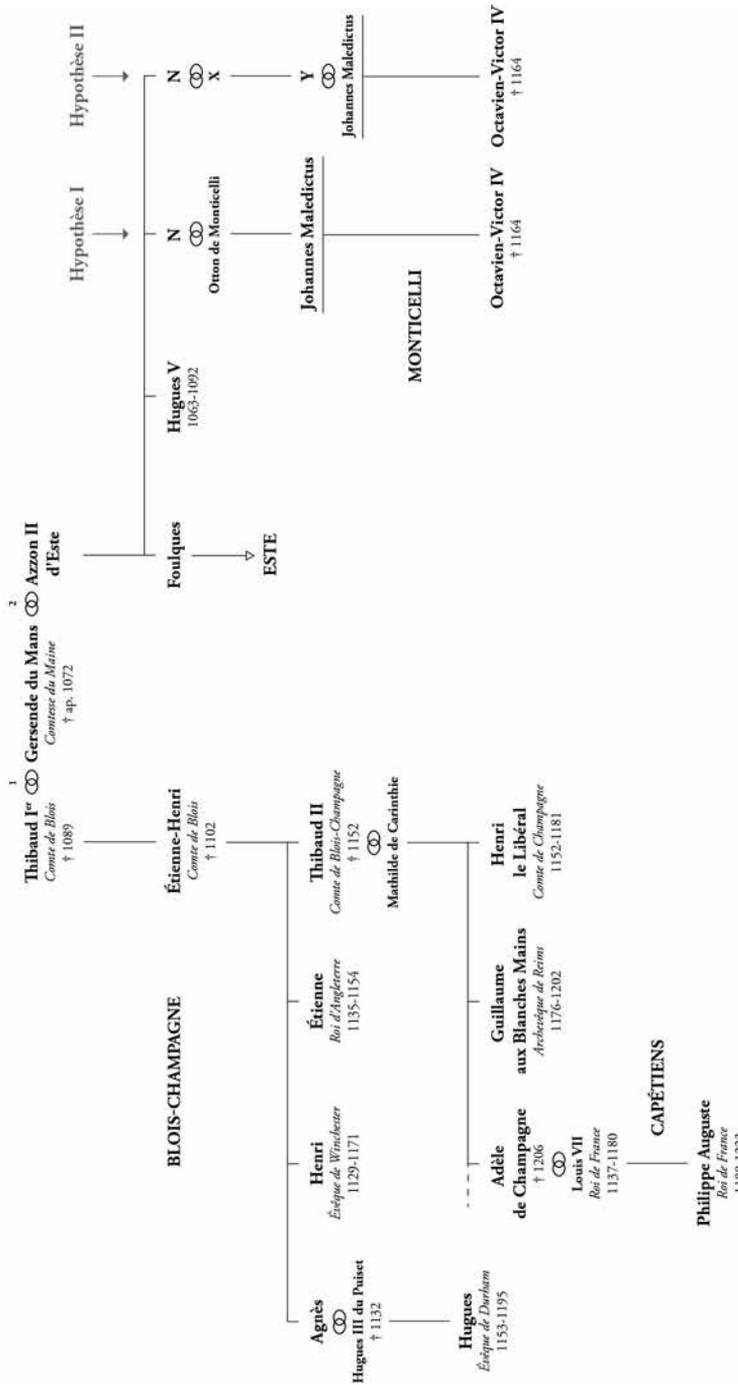
29 Hansmartin SCHWARZMAIER, Zur Familie Viktors IV. in der Sabina, dans: Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken 48 (1968), p. 64–79 (arbre généalogique p. 74). Contre KEHR, Zur Geschichte (voir n. 25), qui rattachait les Monticelli aux Tusculum, Schwarzmaier en fait des descendants des Crescentii (p. 75). Cf. PETERSOHN, Kaisertum (voir n. 16), p. 159 n. 63. Voir aussi Helene TILLMANN, Ricerche sull'origine dei membri del collegio cardinalizio nel XII secolo, dans: Rivista di storia della chiesa in Italia 26 (1972), p. 313–353 (sur Octavien/Victor IV, p. 337–343).

30 SCHWARZMAIER, Zur Familie (voir n. 29), p. 75 n. 38.

31 Ibid., p. 78.

32 La même prudence fait écarter de cette étude la position de Pascal III-Gui de Crème dans cette intrigue. Rappelons que, dans une lettre, celui-ci qualifie Louis VII de *consanguineus* (BOUQUET XVI, p. 118; JL 14486). Le fait vient à l'appui de l'indication de Jean de Salisbury, éd. CHIBNALL (voir n. 19), p. 97–98.

*La parenté bléso-champenoise de l'antipape Victor IV*



Louis VII avec Adèle de Champagne, sœur du Libéral<sup>33</sup>. Innocent III, lié par le sang aux Monticelli, qualifia un jour de parent Philippe Auguste, fils d'Adèle. Ils ont pu même en souffrir. Victor IV eut un neveu ou petit-neveu, dit aussi cardinal Octavien († 1206), qui se trouva récusé comme juge du mariage de Philippe Auguste avec Ingeborge de Danemark, car parent du souverain français. Loin de dériver d'un lien nébuleux, comme on l'a écrit, cette mise à l'écart du cardinal Octavien résulte d'une parenté vers les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> degrés, tout-à-fait identifiable (et identifiée) par les contemporains.

### Le schisme de 1159

Revenons aux événements de 1159–1164 et aux Champenois. La plus frappante des observations tient, répétons-le, à la proximité de la parenté entre les Thibaudiens et l'antipape<sup>34</sup>. Certes, celle-ci est affaiblie par le fait que tout procède d'un remariage et donc que des demi-parentés sont en cause: seule la mère, Gersende, fait le lien. Mais le peu de distance générationnelle demeure comme donnée principale.

Dans ces conditions, l'appui d'Henri le Libéral à Victor IV s'éclaire, même si d'autres raisons ont pu pousser le comte aux côtés de Frédéric Barberousse<sup>35</sup>. Les liens du sang obligeaient le thibaudien. En témoigne, par exemple, une lettre presque contemporaine (1146) du duc Welf III, un Este (lui aussi fils d'Azzon II par le premier mariage de ce dernier avec une Welf) à Louis VII: *linea consanguinitatis nodo inextrabili caritativae dilectionis nos coniunxit*. Et leur parenté ne se situait qu'au 5<sup>e</sup> degré<sup>36</sup>! On soulignera aussi l'identité d'attitude de tous les Thibaudiens vivants lors du conflit de 1159: aussi bien ceux installés outre-Manche que ceux du continent réagirent en faveur d'Octavien. Fait d'autant plus notable qu'ils étaient en mauvais termes.

La force des liens de consanguinité dans la haute aristocratie conduit à penser que les chances de Victor IV auraient été autrement solides si le roi Étienne de Blois († 1154) avait vécu au moment de l'élection. Son successeur et rival Henri II Plantagenêt n'avait aucun lien discernable avec les Monticelli. Quant aux appuis épiscopaux anglais d'Octavien, ils se trouvaient amoindris en 1159. Henri de Winchester, souvent résident à Cluny, où il fut, comme l'on sait, conseiller financier de Pierre le Vénérable, était au moment du schisme en perte d'influence. En outre, la fracture familiale thibaudienne que l'on vient d'évoquer, née du fait que Thibaud II avait plus de légitimité que son frère cadet Étienne à la succession royale d'Henri I<sup>er</sup> Beauclerc en 1135, n'était pas de pure apparence: l'évêque Henri semble continuellement absent de la cour de son frère Thibaud II, puis de son neveu le Libéral<sup>37</sup>. Tout cela a desservi l'antipape. Dans un article brillant, Werner Maleczek a souligné les coups de pouce du destin en faveur d'Alexandre III. Celui qui vient d'être cité s'y ajoute volontiers<sup>38</sup>.

33 Sur ces aspects, SCHWARZMAIER, Zur Familie (voir n. 29), p. 78, avec les références aux sources.

34 La conclusion (et l'ensemble du dossier) suggère de considérer a priori comme exactes les affirmations de parenté contenues dans les sources médiévales. Certes, certaines relèvent de la diplomatie (par exemple dans les correspondances). Mais, hors de ce contexte, les indications ne doivent pas être écartées sans examen de détail.

35 L'on songe à des facteurs personnels et à d'autres, plus politiques. Mathilde de Carinthie a pu rendre son fils attentif aux réalités germaniques. Par ailleurs, la situation du comté de Champagne, aux possibilités d'extension orientées vers l'Est, nécessitait de bonnes relations avec l'empereur Hohenstaufen. La personnalité exceptionnelle de celui-ci suscitait peut-être l'admiration du prince français.

36 Jean LECLERCQ, Un document sur saint Bernard et le seconde Croisade, dans: Revue Mabillon 171 (1953), p. 1–4.

37 Cf. BUR, La formation (voir n. 22), p. 283–292.

38 Werner MALECZEK, Das Schisma von 1159 bis 1177. Erfolgsstrategie und Misserfolgsgründe,

Au total se trouve confirmée l'image présente dans les évocations contemporaines de Victor IV: sa haute origine<sup>39</sup>, sa parenté avec des princes du rang le plus élevé. Non seulement cousin de la reine de Castille Richilde, devenue comtesse de Provence (mais gardant son titre royal), et du coup lié à Barberousse<sup>40</sup>, il pouvait aussi se targuer partager le sang d'un roi d'Angleterre, même défunt et sans postérité. Dans ce panorama flatteur (mais qui ne le conduisit pas au succès) intervenaient aussi la puissance et la richesse de son cousin Henri le Libéral et de sa principauté territoriale en plein développement<sup>41</sup>. Qu'une telle illustration ait été utilisée ne surprend pas<sup>42</sup>.

dans: Harald MÜLLER, Brigitte HOTZ (dir.), *Gegenpäpste. Ein unerwünschtes mittelalterliches Phänomen*, Cologne 2012, p. 165–204.

39 Cf. les textes cités par KEHR, *Zur Geschichte* (voir n. 25), p. 57–59; repr. p. 325–327.

40 Ibid, p. 53–56; repr. p. 321–324. Peut-être par Berthe de Suse, épouse de l'empereur Henri IV.

41 Voir aussi l'affirmation du chanoine chalonnais Gui de Bazoches, *Chronographia*, éd. Georg WATZ, dans: MGH. SS XXVI, p. 217: *Victor imitebatur titulo gloriae saecularis*. Sur l'auteur, chantre de la cathédrale, imbu des hiérarchies sociales, Michel BUR, *Les silences de Guy de Bazoches. Mémoire des ancêtres et généalogie critique*, dans: ID., *La Champagne médiévale. Recueil d'articles*, Langres 2005, p. 91–95 (et aussi les pages 74–89 du même volume).

42 À cette contribution au dossier italien de l'histoire thibaudiennne, on ajoutera deux points relatifs, l'un au début, l'autre à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. 1<sup>o</sup> La lettre 109 d'Yves de Chartres (BOUQUET XV, p. 149), vers 1109, signale que le comte Hugues de Champagne souhaite faire épouser au jeune roi Louis VI une fille du marquis Boniface I<sup>er</sup> de Montferrat († 1127), indiquée comme sa cousine (*consobrina*). Si le fond de l'affaire semble éclairci (la jeune fille ne pouvait être acceptée, car issue des premières noces, jugées incestueuses, de Boniface del Vasto avec la veuve de son frère Anselme), la parenté avec le comte demeure non éclaircie. 2<sup>o</sup> La présence dans l'entourage de l'archevêque de Reims Guillaume aux Blanches-Mains (1176–1202), frère d'Henri le Libéral, d'un vidame et archidiacre Boniface et de son frère Guillaume, indiqués comme ses *consanguinei*. Le nom de Boniface oriente vers l'Italie. Le prélat pratiquait le népotisme à grande échelle. Cf. Patrick DEMOUY, *Genèse d'une cathédrale. Les archevêques de Reims et leur Église aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Langres 2005, p. 517, 662.